

# L'atome n'aime pas le gaz

**L**E gaz, c'est dangereux, mais pas pour tout le monde. Long de 220 kilomètres, le futur gazoduc Eridan, entre Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône) et Saint-Avit (Drôme), devra suivre un tracé sécurisé que lui a prévu l'Ineris, l'Institut national de l'environnement industriel et des risques. Au terme de savants calculs, ses experts ont évalué que la distance de sécurité avec le site nucléaire de Marcoule devrait être de 1 600 mètres au minimum. Il faut que, « en cas de rupture de la canalisation, les installations du site ne soient pas atteintes ».

C'est ce que viennent de découvrir aujourd'hui les ri-

verains du futur gazoduc. Et ils sont furax : pour eux, la distance de sécurité ne sera que de 510 mètres. Voire moins, comme dans le village de Caderousse, où il serpentera à 50 mètres de certaines demeures et à 210 mètres d'un site de stockage de gaz...

« Ce rapport est resté planqué dans les tiroirs, il n'était pas dans le dossier de l'enquête publique d'octobre 2013, dit Philippe Haïkal, président de Pierredomachal, association de riverains. Et il a fallu attendre début octobre 2014 pour qu'on mette la main dessus ! » Réplique de la préfecture de la Drôme : « La loi n'impose pas que l'ensemble des analyses tech-

niques (études, consultations techniques et administratives) figurent dans le dossier présenté à l'enquête publique, qui comporte déjà quatre valises de documents. » Circulez...

« La peau d'un type qui travaille à Marcoule vaut plus cher que celle d'un péquenot du coin », en concluent les habitants. « Tout un chacun peut comprendre qu'un site nucléaire, compte tenu des enjeux de sécurité et de sûreté, fasse l'objet de mesures de protection particulières par rapport au droit commun », estime la préfecture. Il ne reste plus aux riverains qu'à déménager à côté de Marcoule...